

DECEMBRE 2021 —

# PROJECTION

LE MAGAZINE  
DU SYNERPA

## L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU GRAND ÂGE

12 — DOSSIER

Entretien avec Virginie Lasserre

Les initiatives des adhérents  
du SYNERPA

22 — PARTENAIRES

Carene assurances : cybercriminalité,  
cybervigilants, cyberassurance :  
n'attendez pas pour agir !

SHAM : la qualité de vie  
et des conditions de travail :  
un élément clé de l'attractivité

24 — TERRITOIRES

Du côté de chez vous ...





# Guldmann™

## Solutions de Systèmes de Transferts sur Rails 100% sécurisés



### Les + Guldmann :

Nous transformons avec vous les conditions de travail de vos équipes et le bien-être de vos résidents.



### Nouveau moteur mobile GH1F

La seule solution de transfert mobile sans effort!

- ✓ Chariot à 4 roues plus stable
- ✓ Nouvelle télécommande lumineuse
- ✓ Nouveau chargement sans fil



Time to care



SOMMAIRE



06 —

## L'ACTUALITÉ



Éditeur : SYNERPA -  
164, boulevard du Montparnasse -  
75014 Paris,  
Tél. 01 40 47 75 20 - www.synerpa.fr  
Directeur de la publication :  
Jean-Christophe AMARANTINIS  
Responsable de la publication :  
Florence ARNAIZ-MAUMÉ  
Rédaction : Laurence BARAY  
Marie BEAUDROUET, Clotilde BERGHE  
Julia BETOULE, Corentin BUYS  
Caroline CHATELAIN, Martine DANES  
Aurélien FAURE, Pr. Eric FONTAINE  
Gérard HERMANT, Diane-Sophie LAROCHE  
Virginie LASSERRE, Franck LEMONNIER  
Nadège PLOU, Cécile PRISSETTE  
Anaïs RODRIGUES, Laure THALAMY  
Clémentine TEIXEIRA, Georges SIMON  
Conception graphique : Agence Goodby\*  
Mise en page : Agence 3MS  
Régie publicitaire : Marc SALVADERO -  
Agence 3MS  
9 ZA Bompertuis - 13120 Gardanne  
Mail : communication@agence3ms.fr  
Tél. : 04 42 37 06 22  
Imprimerie : Print Team  
Seule l'Agence 3MS est habilitée à recueillir  
vos insertions publicitaires au nom de la revue  
"Projection". Toute reproduction interdite (loi du 11  
mars 1957, art. 40 et 41 et Code Pénal art. 425).



12 —

## DOSSIER L'attractivité des métiers du Grand Âge :

un défi à relever aujourd'hui pour  
demain

### Entretien

Virginie Lasserre,  
Directrice générale  
de la Cohésion sociale



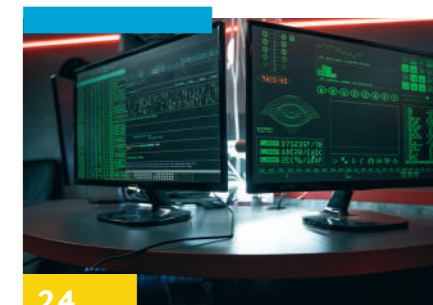
10 —

## DÉCRYPTAGE PLFSS 2022 : un texte ambitieux et attendu



28 —

## TERRITOIRES Du côté de chez vous ...



24 —

## PARTENAIRES Carene Assurances :

cybercriminalité, cybervigilants,  
cyberassurance :  
n'attendez pas pour agir !

### SHAM :

La qualité de vie et des conditions  
de travail (QVCT) :  
un élément clé de l'attractivité

36 —

## ENTRE NOUS Infos pratiques Contacts utiles



Et vous, où en êtes-vous dans votre **démarche éco-responsable** ?



**Achats responsables CAHPP**

Éclairer les établissements de santé dans leur démarche responsable pour la santé d'aujourd'hui et de demain.



**Édito** 



Jean-Christophe AMARANTINIS  
Président



Florence ARNAIZ-MAUMÉ  
Déléguée générale

**Le SYNERPA au rendez-vous de l'élection présidentielle !**

On ne compte plus les évolutions à l'œuvre au sein du secteur du Grand Âge depuis le dernier numéro de *Projection* : négociation autour du « Ségur 2 », vote d'un PLFSS 2022 ambitieux, avec notamment l'instauration d'un tarif national plancher pour le domicile et la création de services autonomie. Alors que, depuis des années, le secteur de l'aide à domicile était le grand oublié des pouvoirs publics, le gouvernement semble avoir enfin engagé un nouveau virage domiciliaire.

**Et pourtant il reste un défi, et pas des moindres, à relever de façon imminente pour répondre au boom démographique des prochaines années : le recrutement !**

Le manque de personnel pèse lourdement sur les établissements et services, qui doivent faire preuve d'ingéniosité pour attirer de nouveaux profils : formation, qualité de vie au travail, rémunérations, image du secteur, ... tous les leviers d'action sont sollicités !

Ce numéro de *Projection* a pour ambition de présenter **via des exemples concrets le dynamisme du SYNERPA et de ses adhérents** pour relever le défi de l'attractivité des métiers et répondre aux problématiques de ressources humaines auxquelles font face les professionnels. Initiatives innovantes, nouveaux diplômes, propositions pour structurer autrement la filière des métiers du grand âge, ... Un thème, fort et essentiel, que nous irons porter devant les candidats et plus encore, devant les nouveaux entrants à l'issue du scrutin suprême d'avril 2022.

Enfin, nous aurons le plaisir de vous retrouver quelques semaines après l'élection présidentielle pour échanger sur ce sujet et tant d'autres, à l'occasion de notre Congrès annuel. **Nous vous donnons rendez-vous au célèbre Palais des Festivals de Cannes les 2 et 3 juin 2022 !**

**Relever le défi de l'attractivité des métiers**





## RSS : le cap des 200 résidences labellisées VISEHA franchi !

**A** lors que la population des 75 - 85 ans va passer de 4,1 millions de personnes en 2020 à 6,1 millions fin 2030, les Résidences Services Seniors (RSS) constituent une offre d'hébergement alternative essentielle pour les personnes souhaitant vivre à leur domicile et dans un lieu de vie adapté à leurs nouveaux besoins.

Afin de les rendre visibles, le SYNERPA RSS et le Syndicat National des résidences services pour les aînés (SNRA), les deux syndicats professionnels regroupant la majorité des RSS, ont lancé en 2018 **VISEHA (Vie Seniors et Habitat)**, le premier label de qualité dédié aux RSS, avec le concours d'Afnor Certification.

Une labellisation qui répond à trois objectifs :

- **Un enjeu de lisibilité** : permettre au grand public de se repérer parmi les différentes catégories de résidences pour personnes âgées ;
- **Un enjeu de qualité** : garantir que les RSS offrent un socle commun sur le plan immobilier comme sur celui des services ;
- **Un enjeu de croissance** : proposer une référence reconnue à partir de laquelle le secteur puisse se structurer.

L'évolution du nombre de RSS labellisées démontre le succès et la nécessité d'une telle reconnaissance pour le secteur, indispensable à l'accompagnement des seniors de demain !

## Ensemble, luttons contre la dénutrition !

En France, plus de **2 millions de personnes** sont touchées par la dénutrition



**En nombre, ce sont les personnes âgées qui en sont le plus souvent atteintes.** La maladie concerne 35% des résidents accompagnés en EHPAD et plus de 10% des personnes âgées vivant à domicile.

**Le Professeur Eric Fontaine, Président du Collectif de lutte contre la dénutrition, alerte sur les biais cognitifs liés à la perte de poids : « La prévention de l'obésité et la lutte contre le cholestérol ayant pénétré tous les esprits, la culpabilité de grossir fait que l'on redoute de se peser, voire que l'on se félicite d'une perte de poids. C'est bien navrant, car toute perte de poids rapide s'accompagne d'une perte de muscle. »**

Impulsée par le Collectif de lutte contre la dénutrition, la **deuxième édition de la Semaine nationale de la dénutrition s'est tenue du 12 au 20 novembre 2021**. Soutenue par le Ministère des Solidarités et de la Santé, cette opération vise à sensibiliser le grand public et les professionnels à cette maladie silencieuse à travers la mise en place d'actions multiples.

Pour la 1<sup>ère</sup> année, les professionnels du secteur du domicile ont été sollicités pour participer à la Semaine : l'ensemble des fédérations, dont le SYNERPA Domicile, ont répondu présentes, notamment via une campagne de sensibilisation par SMS auprès des professionnels afin de délivrer des informations sur la maladie et de donner des outils pour la prévenir.

En parallèle, l'organisation de webinaires a permis de partager les bonnes pratiques et les expériences terrain, **avec la participation notamment de Dafna Mouchenik, Présidente du SYNERPA Domicile**. L'occasion de souligner le rôle clé des auxiliaires de vie dans l'accompagnement et la lutte contre la dénutrition auprès des personnes âgées au quotidien.

**BON À SAVOIR :** 

### Les chiffres de la Semaine de la dénutrition 2021

- 10 000 actions portées sur le territoire
- 4 000 EHPAD engagés dans l'opération
- 2 000 professionnels sensibilisés via la campagne SMS par le SYNERPA
- 1 550 inscriptions sur le formulaire du Collectif pour proposer des actions (contre 350 en 2020)
- 1 000 kits de communication commandés

# NOUS VOUS ACCOMPAGNONS AU QUOTIDIEN

## POUR LA PERFORMANCE DE VOS ACHATS DANS TOUS VOS DOMAINES D'ACTIVITÉS



### MARCHÉS HÔTELIERS

#### Restauration

- Denrées alimentaires
- Sous-Traitance Restauration



- Solution informatique de gestion de restauration, plans alimentaires & menus

#### Investissements

- Matériels de cuisine
- Matériels de nettoyage & buanderie

#### Linge

- Achat / Location entretien du linge
- Linge du résident

#### Hygiène

- Sous-Traitance nettoyage
- Produits d'entretien



### MARCHÉS RH & ASSURANCES

- Intérim
- Responsabilité civile
- Prévoyance
- Complémentaire santé



### AUDITS

Des diagnostics grâce à l'expertise d'Helpévia Consulting :

- Restauration
- Technique & Sécurité



### MARCHÉS NON-MÉDICAUX

#### Marchés techniques

- Ascenseurs et portes automatiques
- Maintenance des moyens de secours
- Maintenance des SSI
- Contrôles réglementaires ERP

#### Énergies

- Gaz & Électricité

#### Véhicules

- Achat et location longue durée

#### Télécoms

- Fixe, mobile, internet, data...

#### Informatique & Bureautique

- Matériel, logiciels
- Consommables administratifs



une plateforme de distribution pour gérer vos achats de DM adaptés à vos besoins, avec des commandes groupées et programmées. [www.isiha.fr](http://www.isiha.fr)



## UNE DYNAMIQUE DE PROXIMITÉ & DE PARTAGE UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

[www.helpévia.fr](http://www.helpévia.fr)





# Le guide de sensibilisation au RGPD du SYNERPA : L'OUTIL POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE MISE EN CONFORMITÉ !



Le **Règlement Général sur la Protection des Données** appelé couramment **RGPD**, entré en vigueur le **25 mai 2018** et destiné à harmoniser les règles relatives à la protection des données au sein de l'Union européenne, a **fortement impacté les adhérents du SYNERPA** et plus largement le secteur du Grand Âge.

Cette nouvelle réglementation suscite de **nombreuses interrogations et inquiétudes** tant les nouvelles **normes édictées** sont nombreuses et complexes. Concernant à la fois les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

(EHPAD), les Résidences Services Seniors (RSS), les résidences autonomie, les établissements thermaux ou encore les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), en ce que l'ensemble de ces structures **traitent des données personnelles et des données de santé.**

**C'est pourquoi le SYNERPA, en collaboration avec le cabinet Houdart & Associés, a rédigé un guide de sensibilisation au RGPD. Il permet d'appréhender les enjeux de cette réglementation et de se mettre en conformité avec cette dernière.**

## BON À SAVOIR :



Le cabinet Houdart & Associés propose aux adhérents du SYNERPA des offres (également accessibles via le lien disponible en bas de la page 2 du guide) pour la mise en conformité à la réglementation en matière de données personnelles ou en cas de contrôle de la CNIL. Le cabinet Houdart & Associés peut également être désigné en tant que DPO externe.

## 11 fiches pour tout comprendre

Les **11 fiches** présentent notamment la notion de **"donnée personnelle"** et les **grands principes liés au traitement de données**. Elles permettent également de mieux comprendre les **missions d'un Délégué à la Protection des Données (DPO)**, ses modalités de désignation ainsi que les modalités de réalisation d'une analyse d'impact.

▶ À consulter sur le **site internet du SYNERPA**, dans l'espace adhérent, rubrique "Contrôles - Responsabilités".

## POURQUOI CHOISIR ONLYRESIDENCE ?



**AU COEUR DE VOTRE MÉTIER**  
VOUS PRENEZ SOIN DES AUTRES,  
NOUS PRENONS SOIN DE VOUS




### La protection de vos établissements

- les responsabilités de l'établissement et de son personnel
- les dommages aux habitants, aux équipements et matériels
- l'assistance et gestion de crise dont l'E-réputation
- la protection juridique professionnelle
- la responsabilité civile des résidents



### La protection sociale de vos salariés

- la prévoyance selon la Convention Collective
- les frais de santé sur-mesure
- l'épargne retraite supplémentaire du gérant et/ou des salariés
- le centre de gestion interne à Suisscortage 

## CONTACTEZ NOS EXPERTS



07 86 89 76 04  
François-Xavier Hiley



06 47 52 83 60  
Taïs Ragas



# PLFSS 2022 :

## UN TEXTE AMBITIEUX ET ATTENDU

Le parcours législatif du **PLFSS** (projet de loi de financement de la sécurité sociale) 2022 s'est achevé, avec un vote définitif à l'Assemblée nationale le 29 novembre 2021. En l'absence d'une loi spécifique dédiée à l'Autonomie, ce PLFSS était très attendu par les acteurs du Grand Âge, amorçant une réforme structurante pour le secteur, autour de deux articles phares :

- D'une part, l'article 30 prévoit une **refonte des Services à Domicile (SAAD et SSIAD)**, sous la dénomination "Services autonomie à domicile"; un tarif national plancher à 22€ / h ; un forfait "coordination" et une révision de la tarification des SSIAD.
- D'autre part, l'article 31 permet à l'EHPAD de devenir un centre de ressources territorial, autour de deux volets : appui des professionnels du territoire et offre d'accompagnement renforcée à domicile.

Le SYNERPA s'est réjoui de ces avancées, ces mesures étant demandées depuis longtemps. Il a toutefois tenu à interpeller les décideurs sur le flou concernant la trajectoire financière pour 2025 et sur le manque de moyens alloués à la branche Autonomie, récemment créée.

En outre, l'article 30 méritait d'être précisé, afin de permettre réellement aux SAAD de se médicaliser, d'intégrer la révision annuelle du tarif plancher et un forfait qualité de 3,50€ / h, avec un objectif de contractualisation ne portant pas atteinte à la liberté tarifaire.


Le texte a été enrichi par les élus au fil des débats. Les députés ont ainsi introduit une dotation qualité pour les services à Domicile.

Le SYNERPA se félicite par ailleurs de l'adoption de son amendement visant à réviser annuellement le tarif plancher ; et

salue également le vote d'un article permettant l'expérimentation d'une carte professionnelle pour les intervenants de l'aide à domicile.

Les revalorisations salariales du Ségur ont aussi été étendues aux professionnels des résidences autonomie et accueils de jour autonomes, par le vote de deux amendements en nouvelle lecture.

Enfin, les députés ont précisé la nouvelle date d'entrée en vigueur du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS au 1er janvier 2022. Introduite par amendement gouvernemental, cette mesure fait suite aux discussions entre le SYNERPA et le cabinet de Brigitte Bourguignon.


Ultime étape du processus législatif : la promulgation du texte d'ici la fin du mois de décembre après le contrôle de sa constitutionnalité. 



**CESEGH**  
Centre d'Etudes Supérieures en  
Economie et Gestion Hospitalière

La référence en formation pour  
la gestion hospitalière

## DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES POUR UNE GESTION HOSPITALIÈRE MODERNE ET PERFORMANTE

-  **EXECUTIVE MBA Innovations et management stratégique des organisations de santé**
- 1** **Master Management stratégique des organisations de santé** NIVEAU 1  
Option sanitaire  
Option médico-social
- 2** **D.U. Qualité et gestion des risques en établissements sanitaires et médico-sociaux**
- 3** **D.U. Management infirmier**
- 4** **D.U. Management en imagerie médicale libérale**
- 5** **Certification professionnelle Gestionnaire de SSIAD** NIVEAU 2
- 6** **D.U. Droit et santé**
- 7** **D.U. Management du développement durable en santé**
- 8** **D.U. Gestionnaire de parcours en santé**
- 9** **D.U. Management de la transformation numérique des organisations de santé** NOUVEAU



Avec 30 ans d'expérience, le CESEGH s'est imposé comme la structure de référence en matière de formations diplômantes pour l'ensemble de la profession. Il associe enseignants universitaires et professionnels du secteur sanitaire et médico-social pour répondre aux besoins spécifiques de formation en gestion hospitalière du secteur.

Arche Jacques Cœur  
222, place Ernest Granier  
CS 79025  
34965 Montpellier cedex 2  
Tél : 04 99 13 60 50  
Fax : 04 99 13 60 54  
Email : [contact@ceseogh.fr](mailto:contact@ceseogh.fr)  
[www.ceseogh.fr](http://www.ceseogh.fr)





# L'attractivité des métiers du Grand Âge

Un défi à relever aujourd'hui pour demain



**Pour 87% des Français, les métiers de l'accompagnement des personnes âgées sont perçus comme ayant une forte utilité sociale, et 7 personnes sur 10 recommanderaient à un proche en recherche d'emploi de travailler dans ce secteur d'activité<sup>1</sup>.** —

**P**ourtant, le manque de personnel est plus que jamais criant au sein des établissements et services. Un problème structurel, identifié depuis longtemps, que la crise sanitaire a exacerbé.

Porteurs de sens, ces métiers seront plus indispensables que jamais, à l'aube d'un chamboulement démographique : d'ici 2025, la population française comptera 1 million de personnes âgées supplémentaires. Il devient urgent de relever dès aujourd'hui le défi de l'attractivité des métiers du Grand Âge, afin de satisfaire à l'immanquable rendez-vous des prochaines années, en recrutant 350 000 professionnels d'ici 2030.

recruter  
**350 000**

professionnels d'ici 2030

## Les actions de l'Etat en matière d'emploi

A l'échelle nationale, les pouvoirs publics ont apporté des réponses ponctuelles. Les rapports de Dominique Libault en 2018 et de Myriam El Khomri en octobre 2019 ont fait date, posant les jalons d'une réflexion nationale sur les actions à mener dans la perspective du renforcement de l'attractivité de ces métiers.

**Le Ségur de la santé en 2020**, en réponse à la crise sanitaire et à la forte mobilisation de ces professionnels, va également dans le bon sens. Néanmoins, cela ne suffit plus : le secteur a besoin d'un plan d'urgence pour l'emploi.

**Le "Plan d'action pour les métiers du Grand Âge et de l'autonomie"**, qui vient de voir le jour, sous la tutelle

de Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée à l'Autonomie, en représente une première étape.

Objectif de ce plan : déployer les actions concrètes par le biais de quatre leviers :

- Le recrutement ;
- La formation ;
- La Qualité de Vie au Travail (QVT) ;
- L'image des métiers du Grand Âge, avec la diffusion depuis la rentrée 2021 d'une campagne de communication grand public, portée par le gouvernement.

## Le SYNERPA, moteur de l'attractivité des métiers

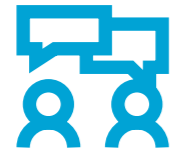
Au-delà de ces mesures, le SYNERPA et ses adhérents sont plus que jamais mobilisés pour innover et rendre le secteur attractif via des dispositifs de formation et de reconversion.

**Depuis de nombreuses années, le SYNERPA est force de proposition en la matière et met en place de nombreuses initiatives. Par exemple, d'ici 2023, le SYNERPA s'engage par exemple à former 10 000 personnes en contrat d'apprentissage ou via la validation des acquis de l'expérience (VAE),** pour inciter jeunes et moins jeunes à saisir les opportunités offertes par le secteur.

Au fil des pages de ce dossier, nous vous invitons à découvrir plus en détail certaines de ces initiatives, à reproduire chez vous ! —

<sup>1</sup>- Selon l'étude IFOP pour le SYNERPA, « Grand âge et enjeux du vieillissement : quel est l'état de l'opinion sur le parcours de vie des personnes âgées ? », Mai 2021





# Entretien avec Virginie Lasserre,

**DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DE LA COHÉSION SOCIALE**



Enfin, nous devons améliorer les conditions et l'organisation du travail dans le secteur en mettant en œuvre des programmes ambitieux pour une meilleure qualité de vie au travail et une réduction de la sinistralité.

**Une meilleure qualité de vie au travail et une réduction de la sinistralité.**

**LA CRISE SANITAIRE A CONFIRMÉ LES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES DES MÉTIERS DU GRAND ÂGE. COMMENT RENDRE CES MÉTIERS ATTRACTIFS ?**

Pour rendre les métiers du Grand Âge attractifs, il faut agir sur tous les leviers à notre disposition. Le premier est sans conteste la rémunération, c'est un axe important de notre politique, où nous avons connu cette année des avancées majeures grâce aux revalorisations permises par les accords du Ségur et l'agrément de l'avenant 43 de la branche de l'aide à domicile.

Ensuite, pour que l'accès à ces métiers et à la qualification soit plus facile, nous travaillons sur l'offre de formation et d'apprentissage, pour qu'elle soit mieux adaptée et plus étendue.

**LE 20 OCTOBRE DERNIER, VOUS ÉTIEZ PRÉSENTE POUR LA SIGNATURE DE L'EDEC DES MÉTIERS DU GRAND ÂGE ET DE L'AUTONOMIE PAR LE SYNERPA ET D'AUTRES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU SECTEUR. QUELLE EST L'AMBITION DE CET ACCORD-CADRE ?**

L'EDEC, c'est une opportunité qui est donnée au secteur de pouvoir répondre aux enjeux RH à long terme. Avec cet engagement signé par l'Etat avec les partenaires sociaux, nous allons renforcer nos actions sur l'attractivité des métiers du Grand Âge et de l'autonomie en **diversifiant les voies de recrutement et les profils recrutés**. Par l'accompagnement de la montée en compétences des professionnels, notre objectif



est de favoriser une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Enfin, cet EDEC va permettre de renforcer les passerelles entre les métiers, les certifications professionnelles et les branches engagées dans la démarche.

**LE SYNERPA APPELLE À UNE SIMPLIFICATION DES DISPOSITIFS POUR RÉDUIRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SUR LE TERRAIN ET MIEUX ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE. QUELLE EST LA POSITION DE LA DGCS À CE SUJET ?**

La DGCS est très engagée sur ces sujets, notre stratégie est bien d'agir sur les carrières, en les rendant plus attractives. Nous sommes à ce titre convaincus qu'il faut favoriser la reconnaissance des compétences acquises par le développement de la VAE ou la promotion professionnelle, avec le dispositif Pro-A.

Sur le recrutement, nous poursuivons et intensifions les partenariats engagés pendant la crise sanitaire avec Pôle Emploi et les Missions Locales. Nous soutenons également, financièrement, les plateformes des métiers de l'autonomie qui consistent à mettre tous les acteurs autour de la table pour monter des actions communes.

**QUEL EST LE RÔLE DES 20 "PLATEFORMES DÉPARTEMENTALES DES MÉTIERS DU GRAND ÂGE", DÉPLOYÉES EN CE MOMENT SUR LE TERRITOIRE SUITE À L'APPEL À PROJETS LANCÉ PAR LA DGCS ET LA CNSA EN FÉVRIER 2021 ?**

Les plateformes métiers de l'autonomie visent, en partenariat avec Pôle Emploi, à offrir une palette complète de services, allant de la découverte des métiers, en passant par l'accompagnement dans la formation jusqu'au recrutement effectif. Elles viendront en appui du service public de l'emploi pour apporter une structuration territoriale et favoriser la découverte des métiers de l'autonomie auprès d'un large public.

**Favoriser la découverte des métiers de l'autonomie auprès d'un large public.**





# Avec TransCo,

## KORIAN MISE SUR LA RECONVERSION !

Dans le cadre du dispositif "Transitions collectives" mis en place par le ministère du Travail en janvier 2021, Korian a été un des premiers groupes français à signer en avril dernier avec le Groupe Derichebourg, puis en mai avec l'entreprise Monoprix, un accord de "Passerelles de reconversion professionnelle".



Avec pour objectif l'anticipation des mutations économiques de secteurs dont les emplois sont menacés, le dispositif accompagne les salariés volontaires en ouvrant la possibilité d'une reconversion au sein de professions dont l'activité est en pleine croissance et qui recrute massivement.

**Possibilité d'une reconversion au sein de professions dont l'activité est en pleine croissance et qui recrute massivement.**



À l'issue d'une formation de 14 mois, financée par l'Etat à hauteur de 40%, les salariés volontaires du Groupe Derichebourg et du Groupe Monoprix sont embauchés en CDI à temps plein en tant qu'aides-soignants au sein du Groupe Korian.

Ce sont ainsi une **centaine de volontaires qui se sont engagés dans le dispositif "TransCo"** depuis le mois d'avril : une dynamique encourageante qui sera sans aucun doute confortée dans les prochains mois.

### Une centaine de volontaires

**Nadège Plou, DRH France du Groupe Korian revient sur sa mise en œuvre :** « Le dispositif Passerelles a beaucoup de vertus pour toutes les parties-prenantes. Il permet d'élargir notre sourcing de candidats d'aides-soignants diplômés d'État. Il crée également la fonction de tuteur pour des salariés experts. Enfin, il est une réponse innovante qui responsabilise les différents acteurs en termes d'emploi sur chacun des territoires, en mettant en concordance l'offre et la demande ».

# Accompagnant en gérontologie :

## DES PROFILS QUI INTERESSENT DOMUSVI !

Il y a maintenant deux ans, le SYNERPA Occitanie, en partenariat avec Pôle emploi, la Croix Rouge et le GRETA, proposait une nouvelle formation visant à pallier la pénurie de personnel soignant travaillant auprès des personnes âgées.

### Une formation qui bénéficie à tous

La formation d'accompagnant en gérontologie permet à des demandeurs d'emploi d'obtenir une qualification constituant la première étape vers le diplôme d'aide-soignant ou un autre métier du médico-social ; de leur côté, les directeurs d'EHPAD peuvent recruter en toute confiance du personnel formé et qualifié afin d'accompagner les résidents accueillis.

**Grâce à un enseignement théorique de 245 heures complété par 140 heures de mise en situation professionnelle**

Grâce à un enseignement théorique de 245 heures complété par 140 heures de mise en situation professionnelle, l'accompagnant en gérontologie participe au prendre soin quotidien de la personne âgée : aide aux gestes de la vie quotidienne, soins préventifs, de maintien de l'autonomie ou palliatifs, soins relationnels et de bien-être, maintien de la vie sociale et participation aux animations et au projet personnalisé.

### Un dispositif couronné de succès

Après une première expérimentation réussie en Occitanie en 2019, la formation est désormais inscrite au **Répertoire National de la Certification Professionnelle**.

Comme en témoigne **Martine Danes, Directrice Régionale Occitanie DomusVi :**

« Le Groupe DomusVi a pleinement participé à ce dispositif dès 2019 en région Occitanie, à Montpellier, Nîmes, Perpignan, Toulouse et Castres. Les candidats adressés par Pôle emploi ont suivi la formation d'accompagnant en gérontologie et ont été recrutés en CDI par DomusVi, ce qui a permis de les professionnaliser et de les fidéliser. Cette nouvelle offre de formation répondait véritablement à un besoin : former et spécialiser des personnes en gériatrie. »



Depuis le début de l'expérimentation, ce sont **150 personnes**

qui ont été formées, et plus de **85% des professionnels** sont en poste !

De nouvelles sessions de formation ouvriront prochainement sur de nouveaux territoires.



# L'Académie EMERA,

## L'ORGANISME DE FORMATION INTERNE AU SERVICE DES ÉQUIPES

**La spécificité de l'Académie réside dans ses formateurs : salariés du groupe, experts dans leur domaine de compétences, ils sont formés à l'ingénierie et à l'animation dans le cadre de leur fonction de formateur.**

L'Académie Emera, créée en 2017, est l'organisme de formation interne du Groupe Emera, certifié Qualiopi depuis 2020. Elle a pour vocation d'enrichir le professionnalisme de chaque collaborateur, de l'accompagner dans sa mission et de valoriser ses compétences afin de les transmettre et les partager en équipe.

Ces derniers mettent leur savoir-faire au service des équipes afin de leur permettre de mieux appréhender les contours de leur mission, de leur fonction et de l'éthique d'accompagnement qu'Emera développe pour les résidents accompagnés.

**300 salariés**  
du groupe formés par an

L'offre de l'Académie Emera s'étend des formations de soins aux formations d'hôtellerie en passant par les formations de restauration, d'accueil, d'animation, ainsi qu'en ressources humaines et juridique.

En 2020, l'Académie a déployé :

**72 formations** sur  
**25 thématiques différentes**

Les 25 formateurs ont formé plus de 300 salariés du groupe, elle est un véritable levier d'évolution de carrière et de montée en compétences.



Karine RENAUX,  
Directrice Formation, Groupe Emera

L'objectif du groupe est de s'adapter sans cesse aux problématiques opérationnelles des équipes, comme cela a été fait en 2020 en transformant certains modules en distanciel afin de permettre la continuité du déploiement des formations en période COVID.



# Avec ses 2 IFAS, ORPEA forme 250 étudiants par an

## EN FRANCE AUX MÉTIERS D'AIDES-SOIGNANTS ET ASSISTANTS DE VIE AUX FAMILLES

**Depuis 2004, le groupe ORPEA forme des salariés, étudiants et stagiaires souhaitant obtenir le diplôme d'Etat d'aide-soignant, au sein de ses Instituts de formation d'aides-soignants (IFAS) : Doméa, situé à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, et depuis 2020, l'AFPS situé à Villeneuve-La-Garenne.**

**O**uverts à tous, quel que soit l'horizon, ces 2 IFAS proposent des parcours de formation :

- **En cursus initial** (1540 heures, pour les personnes de plus de 17 ans) ;
- **En apprentissage** (alternance de 18 mois, avec une limite d'âge fixée à 30 ans) ;
- **En cursus partiel** (pour les titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel permettant une dispense de modules) ;
- **Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** pour les personnes justifiant d'au moins un an d'activité salariée, non salariée ou bénévole auprès de la personne (hygiène, confort) au cours des 12 dernières années.

L'accompagnement individuel en lien direct avec les employeurs, tuteurs et maîtres d'apprentissage ainsi que la pédagogie pratique et interactive permettent de former un personnel qui allie compétences techniques et respect de la dignité de la personne âgée, et acquérir ainsi un réel professionnalisme.

Des formations d'excellence : DOMEA et l'AFPS enregistrent

**un taux de réussite au DEAS de 98% en 2020 !**

Pour répondre aux ambitions de sa politique de formation et accompagner l'évolution professionnelle de ses salariés, le Groupe ORPEA poursuit cette dynamique dans d'autres pays : en Suisse ou en Autriche avec la Senecura Academy (1<sup>ère</sup> université européenne de sciences de la Santé et du Soins qui formera 500 étudiants par an).



⊕ Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [www.ifas-domea.fr/](http://www.ifas-domea.fr/) et [www.afps-92.fr](http://www.afps-92.fr)





# Psychomotriciens :

## LA FORMATION EN ALTERNANCE FAVORISE L'ORIENTATION VERS LES MÉTIERS DU GRAND ÂGE

**Soignant en rééducation, le psychomotricien peut exercer sa profession auprès de divers publics. Ses compétences sont particulièrement recherchées en EHPAD, pour intervenir sur les troubles psychomoteurs des personnes âgées. En témoigne le "Plan Alzheimer 2008-2012", qui place le psychomotricien au centre des dispositifs de rééducation et appelle à la formation de 1000 professionnels supplémentaires.**

**A**fin d'encourager les étudiants à choisir le secteur des personnes âgées dépendantes, l'ISRP, Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice, met en œuvre deux actions au sein du parcours de formation :

- Création d'un parcours clinique dédié à la gérontopsychomotricité de près de 80 heures de cours, complétées par un volet professionnalisation en institution.

### Création d'un parcours clinique dédié à la gérontopsychomotricité

- Mise en place de l'alternance, de 2009 à 2021, le nombre d'alternants a progressé jusqu'à représenter près de la moitié des effectifs (400 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année).

**Une dynamique soutenue par le SYNERPA, qui a signé en 2015 avec l'ISRP, et en présence de Myriam El Khomri, la première Convention en faveur de l'apprentissage.**

**+** Vous souhaitez accueillir des apprentis dans le cadre de cet accord ?  
Contactez  
Aurélien ATTOFOUE  
ISRP - Service alternance  
01.58.17.18.50.



# Les Geiq,



## UNE SOLUTION POUR RECRUTER ET FORMER AUX MÉTIERS DU GRAND ÂGE

**Les Geiq (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) constituent un dispositif créé par les entreprises pour les entreprises afin de résoudre leurs problèmes structurels de recrutement.**

Les Groupements parient sur le potentiel des personnes en difficulté d'accès à l'emploi. Les publics en insertion sont recrutés par le Geiq via des contrats en alternance et peuvent ensuite, à l'issue de leur montée en compétence au sein du Geiq, être recrutés en direct par les entreprises ou associations adhérentes au Groupement.

Près de 200 Geiq sont présents sur l'ensemble du territoire national, dont une quinzaine intervenant sur les métiers du Grand Âge :

### 9 Geiq sur les métiers du domicile et 4 sur les métiers en établissements<sup>1</sup>

Pour un salarié, passer par un Geiq est un moyen de découvrir, dans un cadre structurant et sécurisant, les métiers du Grand Âge, en permettant le bénéfice d'un temps en

doublon avant d'agir en autonomie au domicile des usagers, et d'un accompagnement socio-professionnel de proximité tout au long du parcours.

Pour l'entreprise<sup>2</sup>, c'est amener de nouveaux publics vers ces métiers en tension, tout en s'engageant dans une démarche collective, responsable et solidaire.

### Une relation triangulaire



### Une gouvernance d'entreprise

Sous forme associative ou coopérative, le Geiq est dirigé par les entreprises. Il est notamment régi par la réglementation concernant les GE.



1- La cartographie des Geiq est disponible via [www.lesgeiq.fr](http://www.lesgeiq.fr), rubrique "Trouver un Geiq".  
2- La Fédération Française des Geiq (FFGeiq) accompagne également les "grappes" d'employeurs qui envisagent la création d'un Geiq.





# Attractivité des métiers :

## LES PROPOSITIONS DU SYNERPA

Que ce soit par le développement de l'apprentissage, la mise en place de nouvelles formations ou la création de passerelles, les adhérents du SYNERPA font tous preuve d'initiatives pour valoriser le secteur du Grand Âge et stimuler l'attractivité de ces métiers d'avenir.

Le SYNERPA ne manque pas à l'appel: la Confédération s'est récemment engagée auprès des acteurs des branches professionnelles du secteur, **en signant l'Accord-cadre national d'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) aux côtés de la Ministre du Travail, Elisabeth Borne, et de la Ministre déléguée à l'Autonomie, Brigitte Bourguignon, le 20 octobre 2021**. L'Accord-cadre doit permettre de répondre aux problématiques structurelles profondes en matière de recrutement et de fidélisation des professionnels et nouveaux entrants, et accompagner leur montée en compétences.

En parallèle, le SYNERPA s'est engagé, avec ses adhérents, à ce que 100 EHPAD aient contractualisé d'ici 2022 un partenariat avec un collège de proximité, un établissement d'enseignement ou proposent des stages aux élèves qui souhaitent découvrir les métiers du Grand Âge.

Le dynamisme du SYNERPA et de ses adhérents pour valoriser le secteur du Grand Âge s'inscrivent dans la continuité des propositions défendues par la Confédération.



Certaines ont trait directement à la formation des professionnels, considérée comme levier d'action central afin de répondre aux problématiques de recrutement du secteur :

- Intégrer la gériatrie et la gérontologie à la formation initiale des soignants et créer des fonctions intermédiaires ;
- Lever les freins à la VAE et promouvoir l'apprentissage ;
- Créer une véritable filière professionnelle des métiers du Grand Âge.

Cette dernière doit passer par l'instauration d'une "convention collective unique du Grand Âge" du secteur privé, réunissant la filière des EHPAD, de l'aide et du soin à domicile à la personne fragile, et des Résidences Services Seniors.

### **Instauration d'une "convention collective unique du Grand Âge" du secteur privé**

Il apparaît par ailleurs indispensable de suivre l'une des recommandations du rapport de Myriam El Khomri : harmoniser les trop nombreux titres professionnels et certifications existants dans le secteur, afin de rendre plus lisible les perspectives d'emploi et valoriser les métiers clés.

### **Harmoniser les trop nombreux titres professionnels et certifications existants dans le secteur**

En un mot, il devient indispensable que le secteur du Grand Âge bénéficie d'un véritable plan pour l'emploi. L'année électorale qui s'ouvre sera peut être l'occasion de répondre à ces enjeux ? Le SYNERPA ne manquera pas ce rendez-vous politique majeur.





# CYBERCRIMINALITÉ, CYBERVIGILANTS, CYBERASSURANCE

## N'ATTENDEZ PAS POUR AGIR !

Malgré toutes les actions mises en place pour réduire les incidences liées à la “cybercriminalité”, les établissements sanitaires et médico-sociaux sont particulièrement exposés au “risque numérique”.



Spécialiste de la  
SILVER ECONOMIE  
depuis 20 ans

Partenaire  
du SYNERPA

www.carene.fr

Crédit photo : pexels.com

**carene**  
assurances  
SILVER ECONOMIE  
EHPAD - Résidences Séniors

Mesurant l'importance du sujet, Emmanuel Macron, Président de la République, a présenté, le 18 février 2021, le Plan national pour la cybersécurité.

Dans la même dynamique, Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, a lancé, le 9 juin 2021, une campagne nationale de communication sur la cybersécurité en santé : “Tous cybervigilants”<sup>1</sup> visant notamment à accompagner les établissements dans la sensibilisation des personnels et à permettre l'adoption de nouveaux comportements individuels et collectifs, qui s'avèrent indispensables afin d'une part de protéger le système de soins des risques “cyber”, et d'autre part, de renforcer la confiance dans le numérique.

Afin de vous accompagner dans cette démarche, des ressources sont mises à disposition par les différentes agences gouvernementales :

- Le site internet : #TousCybervigilants<sup>2</sup> propose des outils de communication ;
- Le CERT-Santé<sup>3</sup> (centre de réponse et d'accompagnement aux incidents de sécurité pour la santé) et son portail “cyberveille” santé ;
- La déclaration en ligne des incidents de sécurité<sup>4</sup> (depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, la déclaration des incidents graves de sécurité informatique est obligatoire pour les établissements de santé) ;
- Le “Guide de bonnes pratiques” édité par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information<sup>5</sup> (ANSSI).

**Outre ces solutions, Carene Assurances accompagne les structures sanitaires et médico-sociales au travers d'une solution assurantielle permettant notamment :**

- La mise en place d'une cellule de gestion de crise : Cyber Assistance 24h/24h avec des experts en cybersécurité ;
- Un accompagnement dans la violation des données personnelles : prise en charge des frais juridiques et des frais de notification (obligations RGPD) ;
- Une indemnisation des pertes financières subies et causées à autrui (pertes d'exploitation, frais d'experts informatiques, frais d'avocat, e-communication).

1-<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/le-ministre-des-solidarites-et-de-la-sante-olivier-veran-lance-la-campagne>  
2-<https://esante.gouv.fr/securite/cybersecurite>  
3-<https://esante.gouv.fr/securite/cert-sante>  
4-[https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig\\_ihm\\_utilisateurs/index.html#/accueil](https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil)  
5-<https://www.ssi.gouv.fr/>

**Pour joindre Carene Assurances, écrivez à [proaffnitaire@carene.fr](mailto:proaffnitaire@carene.fr) ou appelez le 01.49.95.00.00**



# LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT) : UN ÉLÉMENT CLÉ DE L'ATTRACTIVITÉ

**Prendre soin de ceux qui nous soignent n'a jamais autant fait sens qu'aujourd'hui.**



**E**n tant que Manager des risques, Sham, groupe Relyens, accompagne les dirigeants des établissements médico-sociaux dans leurs missions, et propose un éclairage particulier sur la nécessité de conduire une politique dite de QVCT afin d'améliorer l'attractivité de l'établissement.

## De la QVT à la QVCT, une approche renouvelée

Depuis un an, la QVT a fait place à la QVCT : l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 9 décembre 2020 sur la Santé au Travail vient modifier l'acronyme en ajoutant la notion de "conditions" de travail.

La QVCT est une approche beaucoup plus globale, que ce soit pour les personnels ou les organisations. Alors que la prévention des risques psychosociaux présente le travail comme un risque pour la santé, la QVCT le transforme en opportunité de développement, offrant des perspectives nouvelles afin d'agir au quotidien sur la qualité de vie et les conditions de travail.

L'amélioration de la QVCT des professionnels exerçant au sein du secteur médico-social devient un levier de la performance des établissements en permettant, par exemple :

- D'accompagner les transformations organisationnelles ;
- D'agir sur l'usure professionnelle ;
- De favoriser la délibération collective sur le travail, à travers de nouvelles pratiques managériales.

Cela contribue notamment à prévenir les absences des personnels et la désorganisation des services, tout en concourant à l'amélioration de la qualité des soins.



## Sham vous accompagne

Sham, groupe Relyens, est depuis toujours attentif à la protection et à la qualité de vie et conditions de travail des professionnels des établissements médico-sociaux. Pour cette raison, Sham, groupe Relyens, a développé une approche globale et transversale de la gestion des risques des ressources humaines.

Sham, groupe Relyens, propose à ses clients et sociétaires un accompagnement sur mesure via des actions concrètes telles que :

- Des plans de formation spécifiques pour les cadres de proximité sur ce sujet ;
- Des actions de prévention de l'usure professionnelle et le maintien durable dans l'emploi des populations les plus vulnérables ;

- Des groupes de travail participatifs sur le thème de la QVCT et de l'absentéisme dans les établissements ;
- Des solutions technologiques pour anticiper et prévenir les risques d'organisation des soins liés aux sous-effectifs.

**Pour obtenir des conseils spécifiques aux besoins de votre établissement, contactez nos experts et consultants Sham : 04 72 75 20 00 [relationclient@sham.fr](mailto:relationclient@sham.fr)**

Saviez-vous que les soignants consacrent près de la moitié de leur temps aux soins de continence ?

**À l'ère du numérique, la technologie nous offre différents moyens d'améliorer le bien-être des résidents et des soignants !**

## Découvrez maintenant LA SOLUTION ORIZON

- Améliorer le bien-être des résidents
- Augmenter la satisfaction professionnelle des soignants et favoriser les échanges humains
- Optimiser le coût total de la prise en soin de la continence

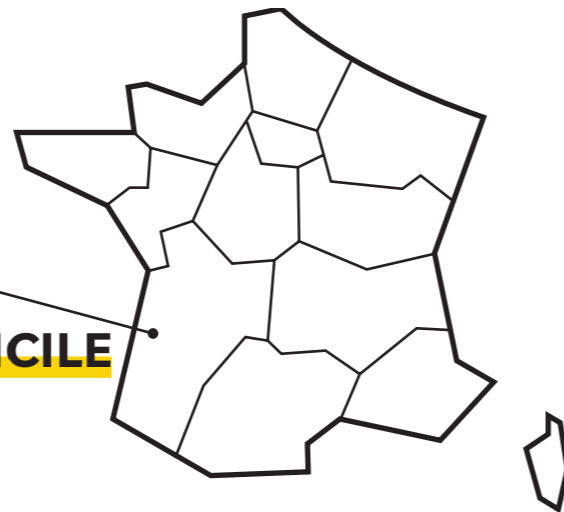


Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [www.orizon-solutions.com](http://www.orizon-solutions.com)



# AVEC LE GÉRONTOPÔLE NOUVELLE-AQUITAINE,

## LE SOUTIEN AUX MÉTIERS DU DOMICILE S’AFFICHE SUR LES VOITURES !



### Sensibiliser le grand public aux problématiques du secteur

Conscient de la valeur du travail réalisé par les professionnels de l’aide et du soin à domicile sur le terrain et soucieux de porter un message de soutien, en juin 2021, le Gerontopôle Nouvelle-Aquitaine a créé une **campagne de valorisation et de sensibilisation du grand public. À travers deux macarons à apposer sur les véhicules** : l’objectif étant de faire évoluer la perception de ces métiers.

### Mobiliser des ambassadeurs

Afficher le macaron, c’est devenir porte-parole du secteur ! Pour engager une plus forte mobilisation autour de la campagne, le Gerontopôle met à disposition, sur simple demande, 5 exemplaires gratuits de chaque macaron. A ce jour, convaincus par le dispositif, plusieurs structures d’aide à domicile se sont déjà appropriées l’autocollant. Certaines en ont même fait des tee-shirts en réutilisant le visuel !

### Une campagne digitale

En parallèle du macaron, la campagne a été déclinée dans un “kit digital”. L’objectif est de permettre à qui le souhaite de porter le message dans ses outils digitaux et donc auprès de son réseau. Les réseaux sociaux sont des alliés pour construire la dynamique de la campagne. Deux hashtags : #jesuisprofessionnelldudomicile et #Merciauxprofessionnelsdudomicile à partager pour participer au mouvement !



### Un secteur en crise

Face à l’enjeu du vieillissement de la population et à la préférence des Français de vieillir à domicile, cette démarche s’inscrit dans un contexte global de pénurie de main d’œuvre du secteur. C’est pourquoi le Gerontopôle NA (anciennement Autonom’Lab) porte depuis plus de 10 ans différents projets visant à revaloriser ces métiers.

Le dernier programme d’envergure s’intitule “I-MANO” et a pour objectif de favoriser la transformation managériale et organisationnelle des SAAD.



Plus d’informations sur : [www.gerontopole-na.fr](http://www.gerontopole-na.fr)  
Clotilde Berghe, [c-berghe@gerontopole-na.fr](mailto:c-berghe@gerontopole-na.fr)



Contactez-nous au  
**01 45 22 03 23**  
[proaffinitaire@carene.fr](mailto:proaffinitaire@carene.fr)

## La solution d’assurance du monde de la Silver économie

- ◆ Multirisque Ehpad et RSS
- ◆ Responsabilité Dirigeants
- ◆ Assurance construction
- ◆ RC professionnelle SSIAD - SAD
- ◆ Prévoyance - Santé
- ◆ Protect’résident
- ◆ Cyber-risques
- ◆ Auto-mission
- ◆ Flotte automobile

[www.assurances-ehpad.fr](http://www.assurances-ehpad.fr)  
109 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris  
PARIS - LYON - VALENCE



**carene**  
assurances

Siège social - Carene assurances - société de courtage d’assurances - 92 rue de Richelieu 75002 Paris  
SA au capital de 8 495 934 € - 652 044 249 RCS Paris - ORIAS N° 07 000 004 (www.orias.fr) - TVA intracommunautaire FR10652044249 - intermédiaire d’assurance soumis au contrôle de l’Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-franca.fr) - Carene assurances exerce son activité en qualité de courtier en assurances - service qualité : qualite@carene.fr

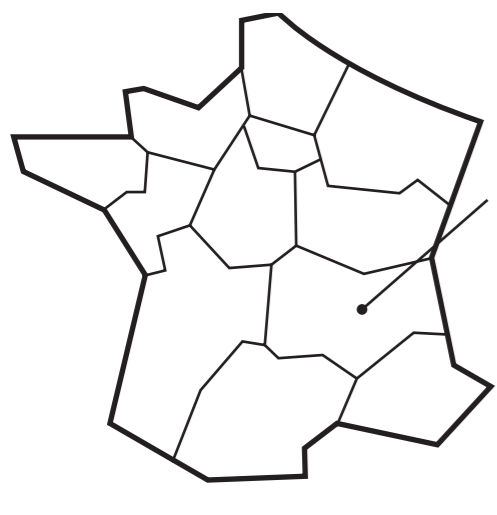




# RECRUTEMENT :

## UN PARTENARIAT INNOVANT AVEC L'ILE DE LA RÉUNION

Le SYNERPA, le Comité National d'Accueil et d'actions pour les Réunionnais en Mobilité (CNARM), et le Pôle Formation Santé se sont associés, en 2019, pour mener en région Auvergne Rhône-Alpes un projet visant à répondre à la problématique de recrutement au sein des structures adhérentes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce sont ainsi 4 sessions qui ont permis à 80 demandeurs d'emploi réunionnais de se former et d'exercer dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. —



Il s'agit d'un véritable tremplin pour ces nouveaux embauchés et le retour d'expérience est positif, comme en témoigne Shadee, l'une des apprenantes ayant bénéficié du dispositif : « L'arrivée à Lyon s'est très bien passée et nous avons été bien accompagnés (...). Ce que j'apprécie le plus dans mon métier, c'est de pouvoir accompagner les personnes dans les moments difficiles de leur vie, se sentir utile et pouvoir les aider au quotidien. Dans ces métiers, on se doit d'être bienveillant et à l'écoute ».

a d'ailleurs largement encouragés à nous lancer dans l'expérimentation. Les Directeurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes étaient tous partants et enthousiastes. (...) C'est donc en 2019, que nous menions nos premiers "speed dating" de recrutement, conduisant à l'accueil de sept jeunes réunionnais, à ce jour, deux sont encore dans nos équipes. Nous avons renouvelé l'expérience à la rentrée 2021 et accueillons de nouveaux apprentis sur nos résidences ». —

### Un véritable tremplin pour ces nouveaux embauchés

1- Notamment : Groupe ACPPA, DOMUSVI, EMERA, OMERIS, DOMIDEP, SOFINAM Les Peupliers, Résidence Sainte-Anne, etc.

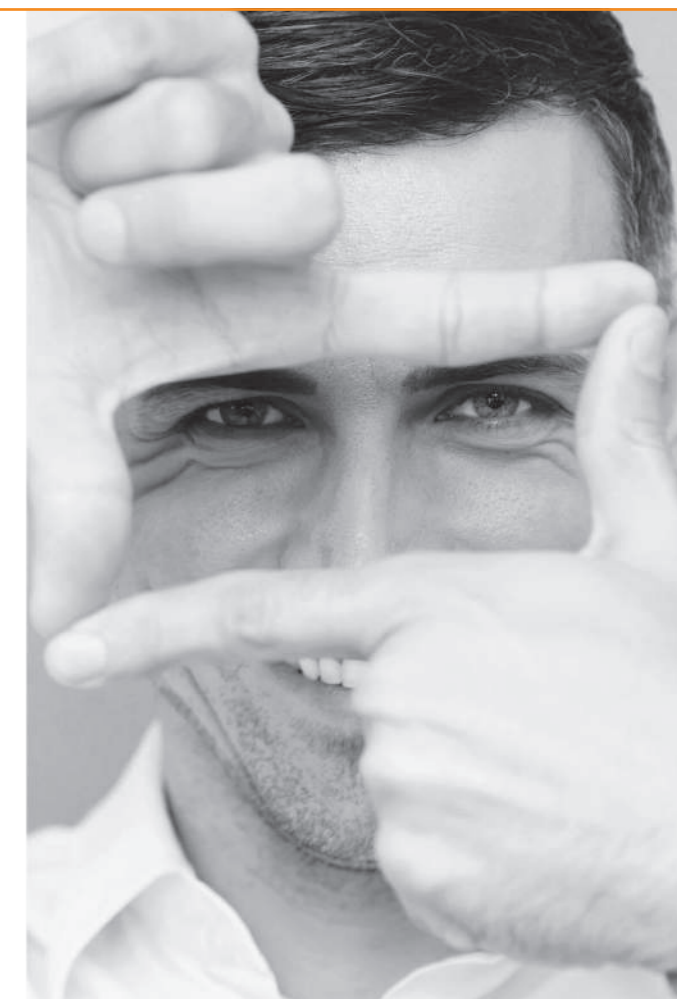
Près de trente structures<sup>1</sup> de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont rejoint le dispositif. Selon Sally VINCENT, Directrice Régionale du Groupe EMERA : « Dès la parution de cette collaboration, nous n'avons pas hésité une seule seconde à nous lancer dans l'aventure ! Le Groupe EMERA nous



« Acteur du médico-social, ensemble,  
donnons forme à votre projet »

Recrutement et Coaching  
de DIRECTEURS, CADRES DE SANTÉ et MÉDECINS  
en France et à l'International

WWW.RC-HUMANRECRUITMENT.COM







# TEAM BUILDING EN EHPAD :

## “L’ESCAPE GAME” AU SERVICE DE LA FORMATION

**Apprendre en s’amusant... ce n’est pas que pour les enfants !**

**S**i la crise sanitaire s’est accompagnée d’un élan de solidarité sans précédent, d’un renforcement de la cohésion d’équipe et de la créativité des professionnels, cette dernière a également mis en lumière des difficultés de communication, en lien avec la situation sanitaire.

Dans ce contexte, la résidence le Jardin d’Allium (Groupe FLORALYS Résidences) s’est saisie de l’appel à projet lancé par l’Agence régionale de Santé des Hauts-de-France sur la démarche QVT et gestion de crise sanitaire au sein des établissements et services médico-sociaux, afin de porter un projet “team building” au travers la mise en place d’un “escape game” au sein même de l’établissement.

Accompagnée par “Passager 23”, une société organisant des “escapes games” basée à Valenciennes, la Résidence a imaginé la création d’une formation personnalisée afin d’accompagner les équipes vers la communication positive. Les équipes ont été entraînées et coachées par Dan Lussato, Coach et dirigeant de MDC Formation.

Le team building, littéralement “construction d’une équipe” est une solution adaptée pour relancer une dynamique tout en formant chacun à la communication interpersonnelle. En effet, l’optique première est de **favoriser l’esprit d’équipe, tisser des liens, améliorer la communication**

**et l’ambiance au travail.** Il tend à la connaissance de l’autre et à la solidarité entre les personnes.

**“L’escape Game” est l’activité de cohésion par excellence.**

Intégré dans la formation, il est un outil ludo-pédagogique précieux et innovant. La réalité augmentée a permis de déployer l’expérience dans l’établissement. Lors du jeu, chacun a revêtu non pas une blouse de soignant, mais un costume d’agent secret, avec pour objectif commun : sauver le monde en trouvant un antidote.

Écoute de l’autre, rire, prise de conscience de l’impact de chacun, des mots sur autrui : autant de retours positifs immédiats, gages d’un projet et d’une collaboration réussis.



## NOS PRESTATIONS DE SERVICES + de 60 AGENCES en FRANCE LA PRESTATION DE SERVICES EN EHPAD

- Assistance respiratoire**
  - Oxygénothérapie
  - Ventilation
  - Aérosolthérapie
  - Apnées du sommeil
  - Trachéotomie
- Autres prestations**
  - Algie vasculaire de la face
- Prestations partenaires**
  - Perf Nut Assistance\*
  - Distribution de gaz médicaux



Consultez la liste de nos agences : 



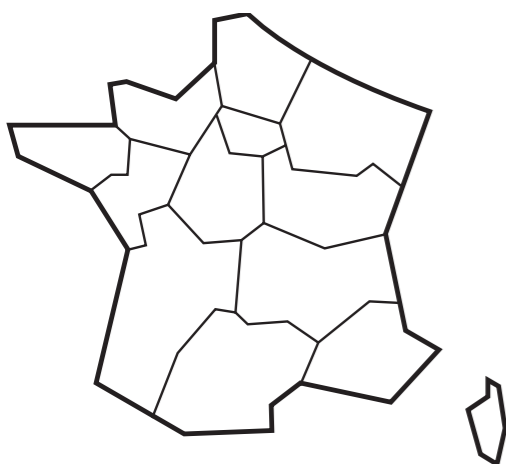
**SOS oxygène**  
LE SPÉCIALISTE DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE

**24h/24  
7J/7**

**À votre service depuis plus de 25 ans !**

Contactez-nous : division  
EHPAD@sosoxygene.com  
WWW.SOSOXYGENE.COM





## Ensemble et autrement, contribuons à prendre soin !

Avec ses outils digitaux, ses offres spécialisées et ses dispositifs innovants, Adecco Medical accompagne la continuité de vos soins et la transformation de vos R.H..

Partenaire du  
Synerpa

## LES "TROPHÉES DES SERVICES À LA PERSONNE" : LES MÉTIERS DU DOMICILE MIS EN LUMIÈRE

**Depuis plus de huit ans, les "Trophées des Services à la Personne" constituent la référence du secteur, assurant la mise en avant et la valorisation des différents métiers exercés au sein des entreprises et associations de l'aide et de l'accompagnement à domicile. —**

**F**orts d'un véritable succès en région Auvergne-Rhône-Alpes, les "Trophées" sont désormais déclinés en Occitanie, Normandie et Bretagne. Partenaire de l'évènement, le SYNERPA est heureux d'y participer. La soirée marque l'étape finale de plusieurs semaines d'épreuves théoriques et pratiques basées sur le savoir-être, l'engagement professionnels et les techniques de travail.

### Fédérer l'ensemble des parties prenantes

L'ensemble des professionnels de l'accompagnement à domicile a fait preuve d'un professionnalisme et d'un dévouement exemplaire tout au long

des deux années de crise sanitaire. L'organisation de ces "Trophées" est indispensable et permet de réunir et fédérer l'ensemble des parties prenantes (salariés, employeurs, institutions) afin de valoriser le savoir-faire et les compétences des salariés du domicile.

### Un concours d'excellence couronné de succès

Les Trophées des Services à la Personne Occitanie, Normandie et Bretagne se sont tenus en octobre et novembre dernier, réunissant respectivement 600, 400 et 250 participants.

Dafna Mouchenik, Présidente du SYNERPA Domicile, et Nicolas Hurtiger, Vice-Président du SYNERPA Domicile, ont eu l'honneur de procéder à la remise des prix "dépendance", récompensant l'implication et le dévouement des professionnels de tout un secteur. —

### Nos métiers h/f

CDI, CDD, Intérim, vacation, CDI Intérimaire, CDI Apprenant, VAE :

- Infirmier, aide-soignant, AES, ASH, veilleur de nuit ....
- Métiers de la rééducation,
- Médecins,
- Cadres, dirigeants et management de transition.



 SIÈGE NATIONAL

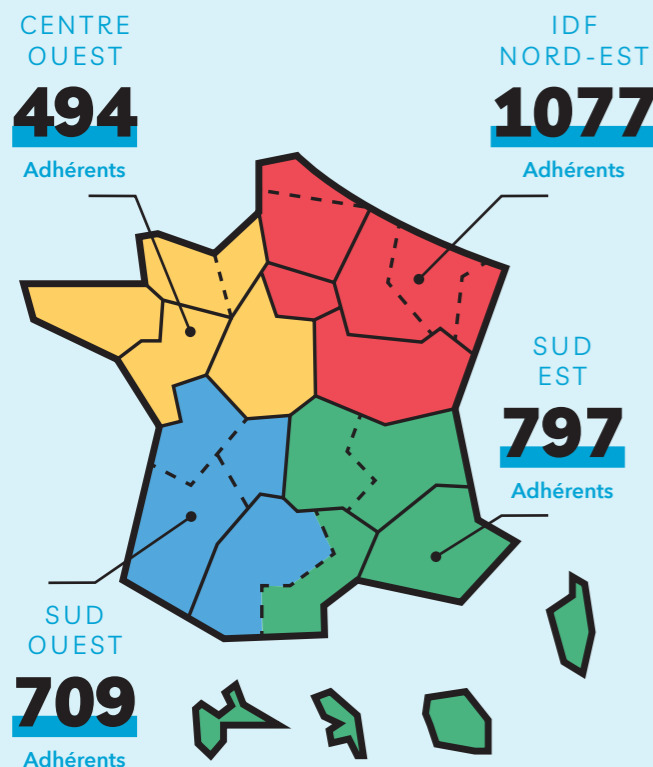


**PRÉSIDENT**

**Jean-Christophe AMARANTINIS**  
164, boulevard du Montparnasse  
75014 PARIS  
Tél. 01 40 47 75 20  
Fax 01 40 47 75 21

**DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE**

**Florence ARNAIZ-MAUMÉ**  
164, boulevard du Montparnasse  
75014 PARIS  
Tél. 01 40 47 75 20  
Fax 01 40 47 75 21



**CONSEILLERS TECHNIQUES REGIONAUX**

**CENTRE-OUEST**

**Corentin BUYS**  
164, boulevard du Montparnasse  
75014 Paris  
**06 48 07 89 54**  
buys@synerpa.fr



**IDF NORD EST**

**Caroline CHATELAIN**  
164, boulevard du Montparnasse  
75014 Paris  
**06 62 99 33 47**  
chatelain@synerpa.fr



**SUD-OUEST**

**Georges SIMON**  
Complexe INDAR Bât. H  
Rue François Coly  
33290 Blanquefort  
**06 11 51 67 15**  
simon@synerpa.fr



**SUD-EST**

**Laurence BARAY**  
Le Grand Prado  
20, allées Turcat Méry  
13008 Marseille  
**04 91 03 08 88 / 07 86 08 48 49**  
baray@synerpa.fr



 **COTISATION ANNUELLE 2021**

**EHPAD**

De 1 à 500 lits	23,41 €/lit
De 501 à 2000 lits	17,27 €/lit
Plus de 2000 lits	15,71 €/lit
Cotisation régionale	5,20 €/lit
Contribution exceptionnelle forfaitaire (soumise à TVA 20%)	3,75 € HT/lit
Établissement en cours de création jusqu'à ouverture effective	445,29 €/an

**RÉSIDENCES SERVICES SENIORS**

De 1 à 150 appartements	23,56 €/app
De 151 à 1150 appartements	17,75 €/app
Plus de 1150 appartements	14,08 €/app
Régionalisation	3,57 €/app
En cours de construction jusqu'à ouverture effective	459 €/an

**SERVICES À DOMICILE**

Services à domicile organisés en franchise : **187,44 €/franchise et relais de franchise**

- Services à domicile organisés en filiale : Jusqu'à 310 000 € du CA HT 2020 : **187,44 €**
- Au delà de 310 000 € du CA HT 2020 : **0,0582% du CA HT 2020 + 17,36 €/agence**

**DÉLÉGATIONS RÉGIONALES EHPAD**

**AUVERGNE-RHONE-ALPES**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Pierre-Yves GUIAVARCH**  
ACPPA  
7 chemin du Gareizin  
69340 FRANCHEVILLE  
04.72.16.30.72  
py.guiavarch@acppa.fr

**Adjoint**

**Thierry HAAS**  
ORPEA  
348 rue André Philip  
69007 LYON  
04 72 70 84 79  
t.haas@orpea.net

**BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Pascal BAILLY**  
Mémoires de Bourgogne  
23 rue de la Cour  
89000 PERRIGNY PRES AUXERRE  
03 86 42 96 69  
pascal.bailly.mdb2005@gmail.com

**Adjoint**

**Nicolas NOESSER**  
Résidence des Ducs de Bourgogne  
Colisée  
2 rue du Champ Passavent  
21380 MESSIGNY ET VANTOUX  
03 80 54 25 25  
n.noesser@groupecolisee.com

**BRETAGNE**

**Déleguée Régionale Titulaire**  
**Sophie DI ROSA**  
KERDONIS  
Résidence Saint Dominique  
9 rue René de Chateaubriand  
56300 PONTIVY  
02 97 28 55 13  
sdirosa@kerdonis.com

**CENTRE-VAL DE LOIRE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Benoît DESJOUIS**  
Résidence Le Parc des Mauves  
Rue de Tourne Bride  
45130 HUISSEAU SUR MAUVES  
02 38 24 96 96  
benoit.desjouis@omeris.com

**Adjoint**

**Hervé HARDY**  
Résidence Les Pommeris  
2, Rue des Pommeris  
41400 VALLIERES-LES-GRANDES  
02 54 33 90 90  
hhardy@residalya.fr

**CORSE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**François ALBERTINI**  
EHPAD Sainte Devote  
Revinco  
20290 BORGIO  
04.95.30.06.00  
albertini.francois@wanadoo.fr

**Adjoint**

**Jean-François RENUCCI-COMITI**  
EHPAD Casa Serena  
3 Chemin du Novacchioni  
20200 PIETRANERA  
04 95 32 41 95  
casaserena@wanadoo.fr

**GRAND-EST**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Alain LION**  
Les Fontaines EHPAD  
32, rue Paul Cézanne  
68100 MULHOUSE  
03 68 36 10 20  
alain.lion.67@gmail.com

**Adjointe**

**Saniye BILGILI**  
Korian L'Air du Temps  
3, rue de la Baronne d'Oberkirch  
67000 STRASBOURG ROBERTSAU  
03 88 45 80 45  
saniye.bilgili@korian.fr

**GUADELOUPE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Sébastien TOURNEBIZE**  
Clinique de Choisy  
Route de Montauban BP 92  
97190 LE GOSIER  
05 90 80 02 52  
sebastien.tournebize@mac.com

**Adjointe**

**Ketty ROMANA**  
Soleyanou  
Zac de Rodrigue  
97117 PORT LOUIS  
05 90 47 27 11  
ketty.romana@soleyanou.fr

**HAUTS DE FRANCE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Olivier BOULANT**  
Directeur régional  
La Fontaine de Médecis  
Chemin de la Chaussée  
60270 GOUVIEUX  
03 44 58 02 22  
oboulant@domusvi.com

**Adjoint**

**Brice TIRVERT**  
Directeur Général délégué à l'exploitation  
Les Jardins des Sens  
16 rue Annie Girardot  
59126 LINSSELLES  
03 20 03 23 23  
brice.tirvert@domidep.fr

**ÎLE-DE-FRANCE**

**Déleguée Régionale Titulaire**  
**Véronique VINCONNEAU**  
ORPEA SA  
12 Rue Jean Jaurès  
CS 10032  
92183 PUTEAUX CEDEX  
01 47 75 78 07  
v.vinconneau@orpea.net

**Adjointe**

**Romy LASSERRE SAINT MAURICE**  
EHPAD Péan  
9-11, rue de la Santé  
73 013 PARIS  
01 55 43 19 19  
r.lasserre@acppa.fr

**MARTINIQUE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Sébastien TOURNEBIZE**  
Clinique de Choisy  
Route de Montauban BP 92  
97190 LE GOSIER  
05 90 80 02 52  
sebastien.tournebize@mac.com

**Adjoint**

**Rony LOUIS-ACHILLE**  
Résidence Caraïbe  
Le Temps de Vivre  
N°1380 Morne aux Bœufs  
97221 LE CARBET  
05 96 52 82 82  
r.l.achille@gmx.com

**NORMANDIE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Jean-Marc VENARD**  
Résidence Les Jardins de Matisse  
1, rue Albert Lebourg  
76123 LE GRAND QUÉVILLY  
02 35 69 99 33  
direction@jardinsmatisse.fr

**Adjoint**

**Samuel VILLEROY**  
Résidence Le Florilège  
26, Grand Rue  
14123 FLEURY SUR ORNE  
02 31 78 57 57  
s.villeroiy@le-florilege.fr

**NOUVELLE AQUITAINE**

**Déleguée Régionale Titulaire**  
**Sophie BIDEAU**  
Groupe Mieux Vivre  
12bis Rue Antoine Becquerel  
33600 PESSAC  
05 57 26 26 57  
s.bideau@groupe-mieuxvivre.fr

**OCCITANIE**

**Déleguée Régionale Titulaire**  
**Martine DANES**  
Résidence Henri IV  
55 avenue Louis Bréguet  
31400 TOULOUSE  
05 61 36 01 01  
mdanes@domusvi.com

**Adjoint**

**Philippe MICHOUX**  
Maison de Famille Montpellier  
891, avenue du Maréchal Leclerc  
34070 MONTPELLIER  
04 67 22 09 19  
philippe.michoux@maisonsdefamille.com

**Adjointe**

**Katia DE ZOTTI**  
Les 13 vents  
Chemin de Carresse  
31450 BELBERAUD  
05 61 81 01 37  
13-vents@wanadoo.fr

**PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Patrick ARDIZZONI**  
Maison de Retraite Sainte Victoire  
290 Chemin d'Eguilles  
13090 AIX EN PROVENCE  
04 42 17 50 00  
patrick.ardizzoni@centresfeuillasses.com

**Adjointe**

**Nathalie BARDON**  
Château de l'Aumône  
CD2- Camp Major  
13400 AUBAGNE  
04 42 03 38 20  
n.bardon@jcmsante.com

**PAYS DE LA LOIRE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Willy SIRET**  
Résidence le Parc de Diane  
16 rue Fonderie  
44200 NANTES  
02 40 16 01 61  
willy.siret@lna-sante.com

**Adjoint**

**Bernard MORICEAU**  
Résidence Océane  
3 rue de la Brasserie  
44100 NANTES  
02 51 84 31 00  
bmoriceau@emera.fr

**Adjoint**

**Christophe BOULANGER**  
Résidence CREISKER  
78 Avenue de Saint-Sébastien  
44380 PORNICHET  
02 28 55 03 20  
christophe.boulanger@lna-sante.com

**DÉLÉGATIONS RÉGIONALES RSS**

**AUVERGNE RHONE-ALPES**

**Déleguée Régionale Titulaire**  
**Céline NGUYEN CAO**  
Le Pont des Lumieres  
20 Route de Vienne  
69007 LYON  
06 21 86 55 63  
celine.nguyencao@domitys.fr

**BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

**Déleguée Régionale Titulaire**  
**Sandrine SIGONNEY**  
L'Art du Temps  
23 rue de Chaillot  
25 000 BESANCON  
06 13 23 72 26  
sandrine.sigonney@domitys.fr

**Adjoint**

**Andry ANDRIAMADY**  
Directeur Régional Est Domitys  
Siège DOMITYS  
37 rue Edouard Vaillant  
37 000 TOURS  
06 18 07 03 72  
andry.andriamady@domitys.fr

**BRETAGNE**

**Déleguée Régionale titulaire**  
**Amélie ARRIVE**  
Directeur Régional Est Domitys  
DOMITYS - Nord-Ouest  
amelie.arrive@domitys.fr

**Adjoint**

**Philippe DUVAL**  
L'orée du Bois  
9 rue Roger-Henri GUERRAND  
35 000 RENNES  
02 99 45 96 00  
philippe.duval@domitys.fr

**CENTRE-VAL DE LOIRE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Stéphane BRUNEAU**  
Directeur des partenariats DOMITYS  
37 Rue Edouard Vaillant  
37000 TOURS  
02 97 80 25 00  
stephane.bruneau@domitys.fr

**Adjoint**

**Lionel TAVARES**  
DOMITYS - Centre-Ouest  
lionel.tavares@domitys.fr

**CORSE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Frédéric LHOMME**  
Les Jardins des Palmiers  
7 Boulevard de l'Abbé Recco  
20000 AJACCIO  
04 20 58 00 00  
frederic.lhomme@domitys.fr

**GRAND-EST**

**Déleguée Régionale Titulaire**  
**Emmanuelle CATINOT**  
Les étoiles d'Argent  
7 allée saint Sauveur le Vicomte  
67205 OBERHAUSBERGEN  
03 88 29 00 00  
emmanuelle.catinot@domitys.fr

**HAUTS-DE-FRANCE**

**Délegué Régional Titulaire**  
**Nicolas CINGAL**  
DOMITYS - Nord-IDF  
nicolas.cingal@domitys.fr

Pour les cotisations Résidences Services Seniors et Services à domicile :  
La cotisation comprend une quote-part syndicale et une quote-part confédérale.  
Pour adhérer au SYNERPA, rendez-vous à l'adresse internet : [www.synerpa.fr](http://www.synerpa.fr)





## ILE-DE-FRANCE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Emmanuelle MARBAIX WALERA**  
 DOMITYS - Nord-IDF  
 Emmanuelle.marbaix-walera@domitys.fr

## NORMANDIE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Amélie ARRIVE**  
 DOMITYS - Nord-Ouest  
 amelie.arrive@domitys.fr  
**Adjointe**  
**Fanny GUYOMARD**  
 La Plage de Nacre  
 50 rue du 8 mai  
 14470 COURSEULLES SUR MER  
 06 46 88 02 12  
 fanny.guyomard@domitys.fr

## NOUVELLE AQUITAINE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Myriam LHEUREUX**  
 Résidence Le Millésime  
 10 Rue Henri Salmide,  
 33000 BORDEAUX  
 05 57 01 58 00  
 myriam.lheureux@domitys.fr

## Adjointe

**Laëtitia RENOM**  
 Résidence Le Millésime  
 10 Rue Henri Salmide,  
 33000 BORDEAUX  
 05 57 01 58 00  
 laetitia.renom@domitys.fr

## OCCITANIE

**Délégue Régional Titulaire**  
**Christophe DANNA**  
 La cité des Princes  
 199, avenue de l'Arc de Triomphe  
 84100 ORANGE  
 06 18 78 50 03  
 christophe.danna@domitys.fr  
**Adjoint**  
**Ludovic DE BARROS**  
 La Majolique  
 Rue des Fossés  
 34500 BEZIERS  
 07 63 24 11 89  
 ludovic.debarros@domitys.fr

## PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Soumiya POISVERT**  
 MONTANA Bouc Bel Air  
 264 Boulevard de Valcros,  
 13320 Bouc-Bel-Air  
 04 42 52 90 90  
 soumiya.poisvert@residences-montana.com  
**Adjointe**  
**Sylvie CHETON**  
 Emerys Albert  
 835 Chemin des Gourettes  
 06370 MOUANS SARTOUX  
 04 92 92 54 00  
 albert@senioremerys.fr

## PAYS DE LA LOIRE

**Délégue Régional Titulaire**  
**Matthieu LECLAIR**  
 Villa Gingkos  
 53 Avenue René Coty  
 85180 LE CHATEAU D'OLONNE  
 02 51 20 19 20  
 direction@villasgingkos.fr  
**Adjointe**  
**Marie-Reine SALMON**  
 Domitys  
 37 Rue Edouard Vaillant  
 37000 TOURS  
 06 27 47 24 70  
 marie-reine.salmon@domitys.fr

## DÉLÉGATIONS RÉGIONALES SAAD

## AUVERGNE RHONE-ALPES

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Jeanne TAVEAU**  
 ACPPA RESIDOM  
 16 Rue Berjon - Site Greenpolis  
 69009 LYON  
 04 72 53 02 73  
 j.taveau@acppa.fr

## BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Sonia MOUFFOK**  
 PROXIMALIA  
 1 Ter Avenue de la Puisaye  
 89 240 VILLEFARGEAU  
 06 61 09 42 95  
 poldirection@orange.fr  
**Adjoint**  
**Benoît ESTEVA**  
 ADHAP - VOTRAIDE Mâcon  
 14 Rue Gambetta  
 71 000 MACON  
 Tél : 03 85 40 94 97  
 b.esteva@adhap.fr

## BRETAGNE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Marie DEBOSSE**  
 DOMUSVI Brest  
 Centre Lutèce - 1 Place de  
 Strasbourg  
 29200 BREST  
 02 22 54 44 40  
 mdebosse@domusvidomicile.com  
**Adjointe**  
**Pascale BARGAIN**  
 DOMIDOM Concarneau  
 7 Quai Carnot  
 29900 CONCARNEAU  
 02 98 98 00 98  
 p.bargain@domidom.fr

## CENTRE-VAL DE LOIRE

**Délégue Régional Titulaire**  
**Claude LE JUGE**  
 ADHAP Services Bourges  
 35 avenue du 11 novembre  
 18000 Bourges  
 02 48 65 86 58  
 c.lejuge@adhap.fr

## Adjointe

**Catherine FEVRIER**  
 DOMUSVI Domicile Loiret  
 49 rue du Général de Gaulle  
 45200 MONTARGIS  
 02 22 54 23 03  
 cfevrier@domusvidomicile.com

## CORSE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Dominica GILORMINI**  
 AVEC SSIAD Corse  
 16 Avenue Emile Sari  
 20200 BASTIA  
 04 95 31 54 09  
 dominica.gilormini@avec.fr

## GUADELOUPE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Gladys FIGARO**  
 Choix de Vivre  
 IMM KACY Carrefour Douville  
 97180 SAINTE-ANNE  
 06 90 90 83 12  
 figaro.glad@gmail.com

## GRAND-EST

**Délégue Régional Titulaire**  
**Matthieu KORHUMMEL**  
 ADHAP  
 Responsable régional Nord / Est  
 23, rue Horace Vernet  
 63 000 CLERMONT FERRAND  
 06 81 40 68 30  
 m.korhummel@adhap.fr

## HAUTS DE FRANCE

**Délégue Régional Titulaire**  
**Emmanuel BLOT**  
 ADHAP Services  
 46 rue de Varsovie  
 62000 LENS  
 03 21 76 61 20  
 e.blot@adhap.fr

## Adjointe

**Adeline COUSIN**  
 ONÉLA Hazebrouck  
 31 rue du maréchal Leclerc  
 59190 HAZEBROUCK  
 06 87 46 77 85  
 acousin@onela.com

## ÎLE-DE-FRANCE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Aurore CAPITAINE**  
 Directrice des opérations  
 DOMIDOM  
 12 rue Jean Jaurès  
 92800 PUTEAUX  
 01 41 45 62 07  
 a.capitaine@domidom.fr

## Adjointe

**Anne-Sophie GIRAUD**  
**Dominica GILORMINI**  
 DOMIDOM Meaux  
 8 Rue Notre Dame  
 77 100 MEAUX  
 01 60 61 04 84  
 as.giraud@domidom.fr

## MARTINIQUE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Renée QUIQUINE**  
 ABIVI  
 ZA DEVILLE  
 97228 SAINTE LUCE  
 05 96 69 62 98  
 r.quiquine@orange.fr

## NORMANDIE

**Délégue Régional Titulaire**  
**Sylvain LEMAÎTRE**  
 ONELA Rouen  
 26 rue Saint-Eloi  
 76000 ROUEN  
 02 32 10 12 19  
 slemaitre@onela.com  
**Adjoint**  
**Olivier ROBERT**  
 ADHAP Lisieux - Caen  
 La Tour de Vimer  
 61120 GUERQUESALLES  
 06 86 30 96 82  
 olivier.robert@neoselect.com

## NOUVELLE AQUITAINE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Kim BACHES**  
 Domidom Bordeaux  
 50 Rue de Tausia  
 33800 BORDEAUX  
 07 78 41 14 83  
 k.baches@domidom.fr

## OCCITANIE

**Délégue Régionale Titulaire**  
**Michèle TOMAS**  
 Groupe E4  
 18, Chemin de la plaine  
 34990 JUVIGNAC  
 04 67 04 33 90  
 mtomas@groupe-e4.com

## Adjoint

**Stéphane CATHALA**  
 ADHAP - PROXISOINS  
 35 avenue de la Marquille  
 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE  
 05 61 28 73 63  
 s.cathala@adhap.fr

## PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

**Délégue Régional Titulaire**  
**Laurent BODEL**  
 DOMUSVI Aide & soins à domicile  
 Agence d'Antibes  
 14 rue Sainte Marguerite  
 06160 JUAN-LES-PINS  
 06 22 26 90 65  
 lbodel@domusvidomicile.com

## Adjointe

**Manuela DE JESUS**  
 CMC  
 59 avenue de la Libération  
 06130 GRASSE  
 04 93 42 22 95  
 m.prazeres@cmc06.fr

## PAYS DE LA LOIRE

**Délégue Régional Titulaire**  
**Dorothee PERHIRIN**  
 DOMUSVI  
 Centre Lutèce 1 place de Strasbourg  
 29200 BREST  
 02 22 54 44 41  
 dperhirin@domusvidomicile.com

## Adjoint

**Wilfried REILLON**  
 MAINTIEN ADOM  
 3 Allée des Bois Précieux  
 53000 LAVAL  
 02 43 49 56 16  
 wreillon@maitien-adom.com

**iSi H.A.**  
 VOS ACHATS PAR HELPEVIA



## OPTIMISEZ VOS ACHATS DE DM ET LA PRISE EN CHARGE DE VOS RÉSIDENTS

### DES ACHATS RATIONNALISÉS ET MAÎTRISÉS

Les DM inclus dans le forfait jour  
 Incontinence  
 Nutrition, complémentation orale  
 Parapharmacie et hygiène corporelle



### DES MARQUES ET LE SERVICE DE FOURNISSEURS RECONNUS



### LA SOLUTION LOGISTIQUE ADAPTÉE À VOS BESOINS

Programmation des livraisons :  
 1 à 2 fois par mois à la boîte,  
 au carton et/ou à la palette  
 Des commandes ponctuelles sous 24 h



[www.isiha.fr](http://www.isiha.fr)






Une nouvelle vision de la vie

# JE NE PEUX PAS ME DÉPLACER MON OPTICIEN VIENT



# Chez moi

Choisissez votre équipement optique chez vous,  
en toute tranquillité, avec l'accompagnement  
personnalisé d'un opticien Optic 2000 diplômé

Pour en savoir plus

08 09 54 2000

Service gratuit  
+ prix appel

[optic2000.com](http://optic2000.com)

Le service Optic 2000 à domicile permet, sur demande préalable du client, la délivrance de monture équipée de verres correcteurs au domicile du client conformément à la réglementation en vigueur. Service soumis à conditions et présentation d'une prescription médicale en cours de validité, proposé dans certaines zones par les magasins participants sur rendez-vous (jours et heures variables selon les magasins). Voir magasins participants et conditions sur [www.optic2000.com](http://www.optic2000.com) ou en contactant ce numéro (lundi au vendredi de 9h30 à 18h depuis la France métropolitaine). Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés revêtus, conformément à la réglementation, du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement. Demandez conseil à votre opticien. Juin 2019. SIREN 326 980 018 RCS NANTERRE.